

Actualité > Grand Sud > Hautes-Pyrénées > Vic-en-Bigorre

Déchetteries : services et mise aux normes

Article exclusif
réservé aux abonnés

VOIR L'OFFRE DIGITAL

Votre crédit de bienvenue en cours : 2 0 articles

Publié le 08/01/2016 à 03:50, Mis à jour le 08/01/2016 à 08:17

Environnement



Entre quai et benne.

En 1978 naissait un syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères, le Sictom du Val d'Adour, Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), qui allait s'inscrire dans l'évolution et des mutations de la société, dans des prescriptions environnementalistes à géométries nationale et mondiale ; avec bien entendu le volet service public. Aujourd'hui, Val d'Adour Environnement, l'établissement que préside Robert Médiamol, ce sont des installations et des services, notamment un centre administratif (quartier Larrouméga, route de Tarbes, un centre d'exploitation (chemin vert) un réseau de quatre déchetteries.

Déchets dangereux et déchets verts. Le réseau des déchetteries est accessible aux contribuables des quelque 80 communes adhérentes à VAE), et à Vic, propose des services tels que la collecte des déchets dangereux (le calendrier à consulter sur le site internet <http://www.va-environnement.fr>) ; de plus, une plateforme de réception de déchets verts a été mise en place (2e entrée à l'est). Concernant ces déchets verts, la plateforme est destinée aux seuls particuliers et non professionnels : «La plateforme permet de décharger directement au sol les déchets verts sans avoir à les mettre dans une benne, et sur ce site, la quantité admise n'est plus limitée».

Normes et sécurité. Les quais de l'ensemble des déchetteries ont fait l'objet d'aménagements de sécurité selon la norme NF P01-012, rendus obligatoires par l'arrêté 2710E du 26 mars 2012 (article 27) ; sécurité tant pour les salariés que pour les usagers, avec la pose de barrières de protection entre quais de déchargement et bennes. En presque 4 décennies, la collecte des déchets est passée du basique service aux particuliers à l'engagement pour la préservation de l'environnement et de la planète.

J.P.

VIC-EN-BIGORRE

ENVIRONNEMENT